

Programme d'études

Jour 1 - Vendredi, 21.02.2025

13:30 - 16:30

LSFIN ainsi que sur la nouvelle Circulaire FINMA 2025/02 concernant les règles de comportement.

Comprendre les nouvelles attentes de la FINMA / Adapter vos processus et votre documentation / Éviter les sanctions et les risques réputationnels / Rester à jour: décryptage de la Circulaire FINMA 2025/02 concernant les règles de comportement selon LSFIn/OSFin entrée en vigueur le 1er Janvier 2025.

Stéphanie Hodara
(Altenburger Ltd legal & tax, Genève)
Cecile Zumstein
(Altenburger tax and legal)
Naomi Carrel
(Altenburger tax and legal)